



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01 mars 2021

Evacuation de la ZAD du Triangle de Gonesse : la loi plus forte que le désordre

Un dialogue apaisé doit désormais reprendre !

Suite à la décision du tribunal de Pontoise d'ordonner l'évacuation du terrain sur le Triangle de Gonesse, occupé illégalement par une poignée de militants d'un collectif parmi lesquels se trouvaient notamment des membres et porteurs du projet CARMA, les forces de l'ordre ont libéré la zone mardi 23 février.

Nos organisations saluent la décision du tribunal et l'évacuation de la zone par application de la décision administrative. Elles dénoncent par ailleurs la récupération politique faite de cette occupation illégale.

Dans un esprit constructif, nous appelons de nouveau les collectivités, services de l'Etat, agriculteurs, Chambre d'agriculture à se remettre autour de la table pour travailler ensemble à la conception d'un véritable projet de territoire, viable économiquement.

Les terres, au cœur de ces tensions, sont déjà cultivées dans le respect de la loi, par des agriculteurs dont l'exploitation de ces parcelles constitue leur revenu. Ces agriculteurs ont des projets qui répondent aux besoins alimentaires, notamment locaux, et s'inscrivent dans la vie et le développement du territoire.

Nous refusons que ces agriculteurs, qui ont su protéger le foncier, soient remplacés et substitués par d'autres projets farfelus. L'Etat et les collectivités doivent ouvrir des perspectives et offrir des opportunités aux agriculteurs en place.

Contacts presse

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : Aurélie COEN - 01.39.23.42.14 - aurelie.coen@idf.chambagri.fr

FDSEA Ile-de-France : Elisa DESPINEY - 01.39.54.05.55 - elisa.despiney@fdseaif.fr

JA Ile-de-France : Claire GUERIN - 01 39 54 36 15 – 06 85 33 04 62 – c.guerin@jaidf.fr